

BEAUMONT-DU-PÉRIGORD

100 000 fleurs en crépon ont trois mois pour fleurir

Depuis début janvier, règne une certaine agitation au 12, avenue Rhinau. La presse (et ses emporte-pièce) a été installée, et chaque jour des cartons mystérieux s'amoncellent... au secrétariat de la félibrée. Jean-Claude Fite, le président, Joëlle Bardoux et Denise Gauthier discutent ferme de la forme des fleurs et du nombre d'épaisseurs de papier à utiliser pour aboutir à la taille souhaitée, une fois pliés les cercles découpés à l'emporte-pièce.

500 000 disques de papier

Bien que toute cette organisation ait été un peu malmenée par les intempéries et surtout les pannes d'électricité, le top départ a été donné mardi, jour où le papier crépon a été livré. Ce sont plus de 100 000 fleurs qu'il va falloir façonner en trois ou quatre mois, soit 400 000 ou 500 000 disques de papier crépon !

À la presse, après la mise en route à laquelle participait Jean-Claude Fite, Michel Denecker et Jean-Charles Bardoux ont pris la direction des opérations. Derrière la presse, Alain Robineau range les découpes classées par couleur dans des cartons et note le nombre de disques et la teinte sur le carton.

Marie-Thérèse Mangeot et De-



Jean-Claude Fite et Michel Denecker lors des essais de la presse pour confectionner les fleurs. PHOTO JEAN-PIERRE ELLES

nise Gauthier comptabilisent et préparent les cartons destinés aux communes. Dans un premier temps, on travaille sur une estimation du nombre de fleurs nécessaires à chaque commune, on ajustera plus tard...

Chaque commune a une ou deux couleurs spécifiques parmi les rouge, jaune, bleu, vert et blanc.

Un atelier tous les jours

La totalité des disques de crépon sont découpés à la presse à Beaumont (dix à chaque coup de presse). Ensuite, les fleurs sont fa-

çonnées dans chaque commune en ateliers ou chez les volontaires. L'atelier de Beaumont est mitoyen de celui où se trouve la presse, et permet à une quinzaine de dames de travailler dans la bonne humeur.

L'atelier de confection de fleurs fonctionne tous les après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30, et le lundi soir, de 20 h 30 à 22 h 30. Tous les volontaires sont les bienvenus.

Renseignements auprès de Denise Gauthier, tél. 05 53 22 31 53, et Marie-Thérèse Mangeot, tél. 05 53 22 41 09.